



**PROCES-VERBAL DE TIRAGE AU SORT  
A LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE  
PLACEE AUPRES DU CENTRE DE GESTION DE LA LOZERE**

Le 08 décembre 2022, à 17h00 s'est réuni le bureau central de vote, institué par l'arrêté n°2022\_221 du 22/11/2022 du Président du Centre de Gestion de la fonction publique de la Lozère, afin de procéder au tirage au sort de l'attribution des sièges de représentants du personnel suppléants de la Commission Consultative Paritaire conformément au décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016.

Le bureau central de vote est composé comme suit :

**Président** : Laurent SUAU **Suppléant** : Jean-Paul ITIER  
**Secrétaire** : Emmanuelle ABINAL **Suppléant** : Bruno SCHREINER

**Délégués des organisations syndicales** :  
**Syndicat CFDT** : Dominique DELMAS **Suppléant** : Jean-Claude BOULET

Vu qu'une seule organisation syndicale a déposé une liste de candidats pour l'élection des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire, pour le scrutin du 08 décembre 2022 ;  
Vu que cette liste de candidats est incomplète (6 noms au lieu de 10 noms) ;

Le suppléant du Président du bureau central de vote, M. Jean-Paul ITIER, a procédé au tirage au sort des représentants du personnel devant composer la commission consultative paritaire placée auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère, parmi les électeurs de cette instance remplissant les conditions d'éligibilité.

Ont assisté à ce tirage au sort :

- Mme Emmanuelle ABINAL, Secrétaire du bureau,
- Mme Dominique DELMAS, Délégué de l'organisation syndicale CFDT

**Ont été désignés, par tirage au sort, en tant que représentants suppléants :**

Ordre de tirage au sort	Représentants suppléants NOM - Prénom	Sexe	Collectivité
1	DE SIMONE Kimberlay	F	CIAS COEUR DE LOZERE
2	BONNET Nicole	F	LACHAMP-RIBENNES
3	GINESTIERE André	H	PEYRE EN AUBRAC
4	RAVILLON Lorraine	F	SAINT PIERRE DES TRIPIERS

5	ROCHA Amandine	F	FLORAC TROIS RIVIERES
6	BEJJAT Najat	F	CIAS COEUR DE LOZERE
7	GERBAIL Adeline	F	CENTRE DE GESTION DE LA FPT
8	MAJUREL Zineb	F	CC GORGES CAUSSES CEVENNES
9	FASY Maryline	F	PIED DE BORNE
10	TOUZAC Clémentine	F	MOLEZON
11	VUARIN Sarah	F	SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L EDML
12	DAUNIZEAU Louise	F	PETR SUD LOZERE
13	MARTIN Bruno	H	SDIS DE LA LOZERE
14	SOURDOULAUD Viviane	F	LE BUISSON

Le nombre d'agents tirés au sort est réalisé sur la base d'une liste excédentaire.  
Un courrier sera adressé aux agents tirés au sort.

A 17h15 le Président a déclaré le tirage au sort clos.


Observations et réclamations : NEANT


Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 08 décembre 2022 est signé, après lecture, par les membres du bureau de vote.

Le Président,  
Nom, Prénom, Signature

Le Secrétaire  
Nom, Prénom, Signature

Les Délégués des Organisations syndicales  
Nom, Prénom, O.S et Signature

*Stéphane P. P. P.*  


ABINVAL Emmanuelle  


Johannes Dominique EFDT  
